Politique de garantie Herth+Buss pour Autel

La garantie peut être appliquée uniquement si les conditions suivantes sont remplies:

1. Notre formulaire de demande de garantie rempli intégralement doit être joint à chaque pièce faisant l'objet d'une réclamation. Si des données essentielles venaient à manquer, ne peuvent pas être vérifiées à l'aide de justificatifs ou ne correspondent pas aux faits, nous serions dans l'obligation de rejeter la demande de garantie sans examen technique. Des justificatifs ou des corrections qui nous parviennent ultérieurement ne peuvent plus être pris en compte.

2. La demande de garantie doit être envoyée avec la pièce faisant l'objet de la réclamation dans les 10 jours qui suivent la survenance du dommage.

3. Les marchandises faisant l'objet d'une réclamation doivent nous être retournées.

4. En cas de recours à la garantie, aucun avoir ne peut être accordé pour les appareils de diagnostic et les équipements d'atelier. Dans ce cas, l'article faisant l'objet de la réclamation est systématiquement contrôlé, réparé ou remplacé dans son intégralité. Si le dommage sur ledit article a été causé par le propriétaire, les frais liés au contrôle, à la réparation ou au remplacement complet sont soumis sous forme de devis. En cas d'inspection, de réparation et/ou de remplacement complet pour lesquels le droit à la réparation des défauts matériels par le fabricant ne s'applique pas (par exemple, en cas de dommages causés par une faute propre ou une mauvaise utilisation), le travail est documenté et facturé à la fin de celui-ci, avec les pièces de rechange et les consommables utilisés.

5. Les droits à la garantie expirent 24 mois après la date de facturation de la pièce livrée.

La garantie expire dans les cas suivants :

- l'objet de la livraison est modifié par un tiers ou par l'installation de pièces d'origine étrangère,
- les prescriptions légales ou celles édictées par nous-mêmes ou nos fournisseurs en matière d'installation et de traitement ne sont pas respectées,
- l'objet de la livraison est dû à l'usure naturelle,
- le défaut est dû à un montage incorrect, une mauvaise manipulation ou un entretien insuffisant, ou
- le défaut était déjà connu au moment de l'achat.